

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL713

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 43

À l'alinéa 15, après le mot : « Provence », supprimer le mot :
« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.